



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du jeudi 22 février 2018

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Etaient présents :

M. DESANGLOIS – Mme MEZRAR – M. LEGUILLON – Mme ACHOURI – M. GRISEL – Mme BAULT – M. GRAVIGNY – M. BUTTARD – Mme LEMONNIER HAQUET – Mme DESANGLOIS – M. DEFROMERIE – M. DIATTA – M. BULARD – Mme VANDEL – M. BIGOT – Mme LEPRON – Mme BENASSI – Mme QUOD-MAUGER – M. BAULT – M. CERNEA – Mme XAVIER – Mme LOISEAU (arrivée à 19h45)

Absents ayant donné pouvoir :

M. PARMENTIER à M. LEGUILLON

M. GONZALES à M. GRISEL

Mme SEMIEM à Mme ACHOURI

Mme MARQUIS à M. GRAVIGNY

M. ANSERMET à M. DEFROMERIE

Mme BARRIERE à M. BUTTARD

II. Contrôle du quorum

III. Contrôle des délégations de vote

✓ *M. PARMENTIER donne pouvoir à M. LEGUILLON*

✓ *M. GONZALES donne pouvoir à M. GRISEL*

✓ *Mme SEMIEM donne pouvoir à Mme ACHOURI*

✓ *Mme MARQUIS donne pouvoir à M. GRAVIGNY*

✓ *M. ANSERMET donne pouvoir à M. DEFROMERIE*

✓ *Mme BARRIERE donne pouvoir à M. BUTTARD*

Présents : 22

Pouvoirs : 6

Absent : 0

Votants : 28

IV. Désignation du secrétaire de séance

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme BAULT est désignée pour remplir cette fonction.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2018-02-05 : Approbation du compte de gestion 2017

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2018-02-06 : Adoption du Compte administratif 2017

Monsieur le Maire ne prenant pas part au débat et au vote, Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Mireille BAULT, adjointe au Maire en charge du développement durable et du cadre de vie décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'adopter le Compte administratif 2017.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2018-02-07 : Affectation du résultat 2017

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'affecter les résultats de l'exercice budgétaire 2017.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2018-02-08 : Adoption du Budget Primitif 2018

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le projet de budget primitif 2018.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.2 décisions budgétaires

- 2018-02-09 : Vote des taux d'imposition 2018

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : De décider de fixer les taux d'imposition 2018 au niveau de ceux de l'année 2017 soit 16.38% pour la TH, 30.14% pour le FB et 72.99% pour le FNB.

Commandes publique – 1.1. Marché Publics – 1.1.3 services

- 2018-02-10 : Convention constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de fourniture d'énergie et de services associés de l'année 2019

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : **de décider** l'adhésion de la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité, de gaz et services associés,

Article 2 : **de décider** d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie et des services associés, annexé à la présente délibération,

Article 3 : **d'autoriser** le SDE76 en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et, ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Article 4 : **de s'engager** à exécuter, avec la ou les entreprise (s) retenues (s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont « la Commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf » est partie prenante,

Article 5 : **de décider** de régler la participation financière prévue par l'acte constitutif,

Article 6 : **d'autoriser** Monsieur le Maire, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées,

Article 7 : **de donner** mandat au coordonnateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2018-02-11 : Modification du tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

- 2018-02-12 : Suivi annuel du tableau des effectifs

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'adopter, à compter du 1^{er} mars 2018, le tableau des effectifs, tel que présenté en annexe de la délibération.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. - 4.1.8 autres

- 2018-02-13 : Harmonisation des modulations du régime indemnitaire pour les agents ne relevant pas du RIFSEEP

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'instaurer les mêmes conditions de modulation du régime indemnitaire aux agents ne relevant pas du RIFSEEP selon les dispositions suivantes :

En l'absence de dispositions réglementaires, un agent ne peut prétendre au versement de son régime indemnitaire pendant sa période de congés pour indisponibilité physique.

En cas de congé maladie ordinaire, de congé pour maladie professionnelle ou accident de service, de travail ou de trajet, le régime indemnitaire est maintenu jusqu'à concurrence de 15 jours d'absence calendaires cumulés sur les 12 mois précédents, puis diminué de 1/30^{ème} par jour d'absence à partir du 16^{ème} jour.

En cas de congés annuels, de congés de maternité ou pour adoption, et de congé paternité le régime indemnitaire est maintenu intégralement.

En cas de congé de longue maladie, de grave maladie ou de longue durée, il est suspendu.

Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.3 autres

- 2018-02-14 : Vacation pour les animateurs chargés d'accompagner les enfants en classe transplantée du 22 au 25 mai 2018

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter deux animateurs vacataires pour la période du 22 mai 2018 au 25 mai 2018 et à signer le contrat précisant une rémunération brute de 375,87 €.

Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 Recrutement

- 2018-02-15 : Accueil de loisirs, cap jeunes et Atout sport : recrutement agents non permanents pour les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne 2018

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des animateurs et directeurs occasionnels sur les accueils de loisirs et le dispositif Atout Sport pendant les vacances scolaires sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement des accueils de loisirs tels que précisé dans les tableaux de la délibération :

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à créer les emplois non permanents correspondants.

Article 3 : D'autoriser la rémunération conformément à la délibération 2017-06-53 du 22 juin 2017.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre et à signer les contrats y afférents.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.5 autorisation de programmes et autorisations d'engagement ainsi que tous les actes liés à ces documents

- 2018-02-16 : Autorisation de programme 2017-01 Construction d'une médiathèque

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver l'autorisation de programme n°2017-01 « Construction d'une médiathèque » pour un montant pluriannuel de 2 397 874.59 € TTC,

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.5 autorisation de programmes et autorisations d'engagement ainsi que tous les actes liés à ces documents

- 2018-02-17 : Autorisation de programme 2017-02 accessibilité

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver l'autorisation de programme n°2017-02 « Accessibilité » pour un montant pluriannuel de 1 692 396.00 € TTC,

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.5 autorisation de programmes et autorisations d'engagement ainsi que tous les actes liés à ces documents

- 2018-02-18 : Autorisation de programme 2017-03 : Jardin public

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver l'autorisation de programme n°2017-03 « jardin public » pour un montant pluriannuel de 100 000.00 € TTC,

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.5 autorisation de programmes et autorisations d'engagement ainsi que tous les actes liés à ces documents

- 2018-02-19 : Autorisation de programme 2018-01 d'une piste de roller et de vestiaires

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver l'autorisation de programme n°2018-01 « construction piste roller et vestiaires » pour un montant pluriannuel de 460 000.00 € TTC,

Domaines de compétences par thèmes 8.1 enseignement

- 2018-02-20 : Rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à compter de la rentrée scolaire 2018-2019,

Article 2 : D'approuver les horaires journaliers d'écoles à compter de cette même date comme suit :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30 pour les écoles H. MALOT et J. VERNE et d'étudier sur cette même base d'amplitude horaire un possible décalage entre les écoles maternelles et les écoles primaires du centre-ville, et ce en étant attentif à préserver des conditions optimums de fonctionnement des services,

Article 3 : D'autoriser M. le Maire à proposer ces modalités d'organisation du temps scolaire à l'inspectrice de L'Education Nationale et de donner son accord pour signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2018-02-21 : Classe Transplantée 2018 Fixation des tarifs aux familles pour le séjour de l'école Albert Camus : visite des Châteaux de la Loire et du Puy du Fou

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessus.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2018-02-22 : Classe Transplantée 2018 Fixation des tarifs aux familles pour le séjour de l'école Jacques Monod à Montmartin sur Mer

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessus.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2018-02-23 : Classe Transplantée 2018 Fixation des tarifs aux familles pour le séjour de l'école Jules Verne à Asnelles

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessus.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2018-02-24 : Tarifs Conseil Municipal des jeunes pour la Roumanie

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de fixer la participation des familles à 100 euros

Finances Locales 7.5 subventions 7.5.2 attributions

- 2018-02-25 : Subventions 2018 aux coopératives Scolaires

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, Adjointe en charge de l'Education, de l'enfance et de la jeunesse décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les subventions aux coopératives scolaires 2018 proposées.

Finances Locales 7.5 subventions 7.5.2 attributions

- 2018-02-26 : Subventions aux associations

Mme VANDEL, LEPRON, M.BULARD, DEFROMERIE et PARMENTIER (procuration) ne prennent pas part au vote

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Roger GRISEL, Adjoint au Maire en charge des affaires sportives et de la vie associative décide par :

Voix pour 23 voix contre 0 Abstention 0

Sauf pour l'association SIDI BRAHIM :

Voix pour 17 voix contre 3 Abstentions 4

Article 1 : D'accepter l'attribution des montants tels qu'ils figurent en annexe de la délibération.

Article 2 : D'habiliter Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution des subventions

Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - 9.1.3 Sport

- 2018-02-27 : Convention d'objectifs entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et l'association sportive « ESP Tennis de Table »

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Roger GRISEL, Adjoint au Maire en charge des affaires sportives et de la vie associative décide par :

Voix pour 27 voix contre 0 Abstention 0 (procuration de M PARMENTIER non comptabilisée)

Article 1 : D'approuver la convention entre la ville et l'association ESP Tennis de Table, présentée dans le document joint à la délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

Finances locales 7.10 Divers. 7.10.1 dons et legs

- 2018-02-28 : Reversement recette spectacle au profit de la Compagnie Répète un peu pour voir

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, Adjoint au Maire en charge de la politique culturelle et du développement numérique de la ville et des écoles décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de cession et tous les actes y afférents.

Article 2 : d'autoriser le reversement de la recette à la dite-association.

Domaine de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2018-02-29 : Signature de la convention financière fixant le mode de répartition des coûts du réseau des médiathèques.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, Adjoint au Maire en charge de la politique culturelle et du développement numérique de la ville et des écoles décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser M. le Maire à signer la convention financière du réseau des médiathèques, jointe au présent projet de délibération.

Article 2 : D'autoriser M. Le Maire à signer tous les actes afférents à cette demande.

Domaine de compétences par thème 8.9 Culture

- 2018-02-30 : Renouvellement Adhésions Chainon et DIAGONALE

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, Adjoint au Maire en charge de la politique culturelle et du développement numérique de la ville et des écoles décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver le renouvellement d'adhésion au Réseau Chainon et à DIAGONALE pour l'année 2018.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2018-02-31 : Animations culturelles en bibliothèque municipale

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, Adjoint au Maire en charge de la politique culturelle et du développement numérique de la ville et des écoles décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser le règlement forfaitaire de 250 euros net pour une journée d'intervention, défraiements compris pour l'intervenante, Christiane LABLANCHERIE, auteure et journaliste spécialiste de la Normandie.

Finances Locales 7.1 – décisions budgétaires 7-1-8 tarifs

- 2018-02-32 : Tarifs 2018 des jardins familiaux

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Mireille BAULT, Adjointe au Maire en charge du développement durable et du cadre de vie décide par :

Voix pour 28 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les conditions de mise à disposition des jardins telles qu'elles sont mentionnées dans les conventions-type.

Article 2 : d'approuver le maintien des tarifs de location des jardins et fixe le prix de location tel qu'il est proposé dans le tableau de la délibération :

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20H45

Le Maire



Patrice DESANGLOIS